

Qualité et compétitivité des riz locaux et importés sur les marchés urbains ouest-africains

Frédéric Lançon¹
Olaf Erenstein²
Ali Touré²
Godwin Akpokodje³

¹ Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), TA 73/09, Avenue Agropolis 34098 Montpellier cedex France
<frederic.lancon@cirad.fr>

² Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) – Le Centre du riz pour l'Afrique, c/o ICRISAT, BP 320, Bamako, Mali
<o.erenstein@cgiar.org>
<a.toure@cgiar.org>

³ Agricultural department, Nigerian Institute of Social and Economic Research, PMB 05, Ibadan, Oyo State, Nigeria
<akpokodj@niser.org.ng>

Résumé

L'accroissement rapide de la consommation de riz associé à l'urbanisation est un défi majeur pour les politiques alimentaires en Afrique de l'Ouest. Les stratégies de développement de la production rizicole se sont d'abord focalisées sur la promotion de techniques de production plus intensives, puis ont préconisé un ajustement par les prix dans le cadre des politiques de libéralisation. L'échec relatif de ces stratégies est en partie lié à une analyse sommaire de la position du riz dans les habitudes alimentaires des urbains, de la structure des marchés rizicoles et de la multiplicité des critères de choix utilisés par les consommateurs. Le riz est devenu un bien ordinaire consommé par toute les couches de la population urbaine. Le riz recouvre en réalité une large palette de types de produits différents, la distinction entre riz importé et riz local étant un axe de différenciation majeur. Les consommateurs optent pour un type de riz en fonction de systèmes de préférence particuliers, le prix n'étant qu'un des éléments de la prise de décision. Une reconquête du marché urbain par les filières rizicoles locales passe donc par la prise en compte de la gestion de la qualité pour permettre un meilleur ajustement de l'offre à la demande.

Mots clés : Qualité et sécurité des produits ; Économie et développement rural.

Summary

Quality and competitiveness of local and imported rice on West African urban markets

Rice is a peculiar product in the West African food systems, characterized by the fast growth in *per capita* rice consumption from an average of 12 kg in the 1960s up to 27 kg by the end of the 1990s. The local production has not been able to match this increasing demand triggered by the rapid urbanisation, rice meeting particularly well urban consumers' requirements in terms of cost and ease of cooking. Consequently, the region relies on imports to supply half of its rice market, using scarce foreign currency resources. None of the rice policies formulated during the last thirty years, relying successively on the promotion of input-intensive technology, and then on rice market liberalization, have been able to durably reverse this trend. Part of their limitations in addressing the rice challenge lies in the limited attention given to the status of rice in urban diets, product differentiation and consumer preferences. The critical importance of these factors for understanding the West African rice economy is illustrated on the basis of consumer and marketing surveys conducted in Bouaké (Côte d'Ivoire's 2nd largest city) and on 21 markets in major Nigerian cities. Results confirm that rice has become an ordinary good for urban consumers, regularly consumed by all socio-economic groups. Therefore, consumers are much less sensitive to changes in rice prices compared to other local cereals. The rice market is characterized by the coexistence of different types of rice, an evolution that has been encouraged by the liberalisation of the rice trade allowing different categories of imported rice to be introduced on the West African market (broken rice, 30% broken...). Local rice is less differentiated by urban consumers and is often defined with reference to the imported rice types. These different types of rice actually respond to the needs of different groups of consumers who insist on different quality attributes and properties. A limited number of consumers in Bouaké (17%) eat both imported and local rice, while the market is less segmented in Nigeria, especially in "traditional" rice producing areas. Consumers select the type of rice they purchase on the basis of different criteria, price being only one of them. While consumers do appreciate and value the taste of local rice, they also put a strong emphasis on quality attributes that

are determined by the marketing and processing operations along the marketing chain such as cleanliness, homogeneity and availability. The local rice commodity chains are performing poorly in terms of quality management. While, in the long term, the competitiveness of the West African rice economy will be strongly determined by productivity increases, any effort in productivity enhancement will not return its full benefit if quality management is not a priority topic in the formulation of rice development strategies in West Africa.

Key words: Product Quality and Security; Economy and Rural Development.

Un enjeu récurrent des politiques alimentaires

Le riz occupe une place singulière dans les systèmes alimentaires ouest-africains. Il se distingue des autres produits vivriers de base par l'accroissement rapide de sa consommation et par la dépendance accrue qui en résulte vis-à-vis du marché mondial. Les importations représentant en moyenne la moitié de la consommation totale de riz durant les deux dernières décennies, cette céréale est devenue un enjeu majeur dans la formulation des politiques alimentaires. Ainsi, pour l'ensemble de la zone, sur la base des bilans alimentaires publiés par la FAO, on constate que la consommation apparente moyenne par habitant qui était inférieure à 12 kg par an durant les années 1960 est passée à plus de 27 kg au cours de la dernière décennie.

Ce niveau moyen de consommation recouvre bien sûr une grande diversité entre les différents pays de la sous-région. Selon les bilans alimentaires de la FAO, on observe ainsi, dès les années 1960, des niveaux de consommation élevés, entre 40 et 80 kg par tête et par an dans les pays de la façade ouest de la sous-région (Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone) ou dans certaines zones de production traditionnelle (ouest de la Côte d'Ivoire) où le riz est la base de l'alimentation. On observe en revanche une diffusion rapide de la consommation de riz, en particulier dans les pays du golfe de Guinée et dans certains pays sahéliens où les consommations apparentes moyennes passent de 2 à 3 kg dans les années 1960 à plus de 10 kg à la fin des années 1990 (23 kg dans le cas du Nigeria). C'est l'accélération de l'urbanisation combinée à la crise des systèmes alimentaires du début des années 1970 qui ont été les catalyseurs de l'accélération de la diffusion du riz au sein des ménages ouest-africains. Cette diffu-

sion rapide s'explique également par une facilité d'utilisation supérieure à celle des autres céréales traditionnelles, plus exigeantes en temps comme en coûts de préparation, et par des conditions initiales politiques et macro-économiques (paix sociale, surévaluation des devises locales, prix à la consommation subventionnés) favorables à la diffusion de ce modèle de consommation [1, 2]. Cette forte croissance de la demande à laquelle la riziculture ouest-africaine n'a pas pu répondre immédiatement a entraîné une dégradation rapide de la balance commerciale rizicole à partir des années 1970. Le riz qui est, avec le blé, la principale importation alimentaire de la sous-région est devenu un enjeu prioritaire pour les gouvernements, l'autosuffisance en riz étant considérée comme une des conditions *sine qua non* de l'indépendance alimentaire, et partant, politique pour ces jeunes États.

La première réponse apportée à ce défi par les pouvoirs publics a été fondée sur la diffusion du modèle productiviste de la « Révolution verte » élaboré en Asie, reposant sur l'investissement dans l'irrigation, la diffusion de variétés à hauts rendements et les engrais. Cette option technique a été associée à un contrôle quasi exclusif des pouvoirs publics sur les importations de riz et par une forte intervention sur la commercialisation et la transformation de la production locale [3, 4]. Cette première stratégie a été progressivement remise en cause par les difficultés d'adaptation de ce modèle aux conditions rencontrées dans les agricultures ouest-africaines, les déficits publics et l'endettement croissant des économies africaines aboutissant, finalement, à sa remise en cause radicale [5, 6].

Le riz ayant mobilisé une large part, sinon la quasi-totalité, des moyens publics alloués au développement des productions vivrières, les filières rizicoles ont été tout naturellement la cible privilégiée des politiques de libéralisation et de privatisa-

tion dans l'application des ajustements structurels au niveau des systèmes alimentaires. Les années 1990 sont ainsi marquées par une libéralisation des importations de riz dans l'ensemble des pays de la sous-région, notamment en 1995, avec la levée de l'embargo au Nigeria (le principal importateur de la zone [7]), les institutions publiques d'intervention et d'appui aux filières rizicoles (distribution et subvention des intrants, rizeries industrielles) étant démantelées ou privatisées.

Pour les promoteurs de ces réformes, la permanence du déficit rizicole était autant le produit de l'inefficacité des interventions publiques sur les filières rizicoles, que le résultat de conditions macro-économiques (surévaluation des monnaies locales) foncièrement défavorables à l'agriculture. Le retour à la « vérité des prix » qu'ils préconisaient à travers la dévaluation ou la dépréciation des monnaies locales devait en principe se traduire par un renchérissement des importations de riz en faveur de la production de céréales locales, le riz mais aussi et surtout les autres céréales traditionnelles. Ces changements de prix relatifs devaient donc produire les incitations nécessaires à la relance de la production vivrière locale et à la reconquête des marchés urbains. Le démantèlement des institutions publiques d'intervention et de contrôle des filières devait permettre le renforcement ou l'émergence d'un secteur privé qui assurerait une meilleure adéquation entre l'offre locale et la demande urbaine sur la base d'une économie de marché revitalisée [8].

Le maintien de la part des importations dans l'approvisionnement des consommateurs ouest-africains plusieurs années après la mise en place des premières mesures de libéralisation des filières rizicoles témoigne des limites des stratégies de libéralisation comme cadre de relance de la riziculture ouest-africaine. Certes, la mise en place de ces réformes a coïncidé

avec une baisse des cours mondiaux du riz [9] qui a rapidement annihilé les gains de compétitivité escomptés suite à la dévaluation. Cependant, cette permanence du déficit rizicole ouest-africain ne peut seulement s'expliquer par le seul jeu des prix et des coûts de production, comme le montre le cas du Nigeria où les importations se sont rapidement accrues après la levée de l'embargo en dépit d'une politique tarifaire agressive [7].

Qu'elles reposent sur une stratégie productiviste d'intensification ou sur une régulation par le marché, les limites de ces politiques de développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest sont inhérentes à une conception qui n'a pas pris en compte les exigences des consommateurs et l'incidence de la qualité sur la compétitivité des riz locaux et importés sur les marchés urbains.

Notre propos sera illustré par les résultats d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de 220 ménages de Bouaké [10], deuxième ville de Côte d'Ivoire et sur 21 marchés de neuf grands centres urbains au Nigeria [11]. L'enquête de Bouaké visait à évaluer les pratiques et les préférences des ménages en matière de consommation de riz. Elle s'appuie sur un échantillon construit de façon aléatoire sur la base du cadastre¹. Les données et les échantillons de riz consommés ont été recueillis au cours d'entretiens à domicile. L'enquête au Nigeria visait à confirmer et à valider un certain nombre d'hypothèses quant aux préférences des consommateurs de riz importés dans le cadre d'une étude plus large sur la production et la transformation du riz au Nigeria en vue de la formulation d'une stratégie de relance de la production nationale. Il s'agit d'une enquête légère, limitée à une dizaine de questions, réalisée dans les points de vente de riz importés au moment de la transaction. Au total, 940 acheteurs ont été interrogés dans 21 marchés situés dans les capitales des principaux états producteurs de riz (Kaduna, Niger, Benue et Taraba) ainsi qu'à Lagos, Abuja et Ibadan.

Un bien ordinaire

À Bouaké, la consommation moyenne a été évaluée sur la base des fréquences et

volumes des achats à 74 kg/personne/an. Un tel niveau indique que le riz est devenu un bien ordinaire largement consommé par toutes les couches de la population. Ainsi, bien que l'on observe une différence entre les consommations des plus pauvres (50 kg) et des plus aisés (96 kg), ces valeurs moyennes recouvrent une large disparité par classe de revenus. Les tests de χ^2 indiquent en effet que la classe de revenu n'est plus un déterminant de la consommation de riz. Ces observations confirment donc les tendances observées auparavant dans les enquêtes menées à la suite de la dévaluation du Franc CFA où l'on notait déjà la faible élasticité revenu de la consommation de riz [12]. Il en va de même pour les écarts de consommation observés entre les différents groupes ethniques pour lesquels les tests de χ^2 montrent qu'ils ne sont pas statistiquement significatifs, bien que l'on observe des niveaux de consommation plus élevés parmi les groupes originaires de l'ouest et du nord de la Côte d'Ivoire où le riz est un aliment « traditionnel ».

Le statut du riz dans les habitudes alimentaires des consommateurs nigériens n'est pas encore comparable à celui qu'il a dans la partie occidentale de l'Afrique de l'Ouest. Toutefois, les résultats des enquêtes budgets-consommations réalisées par l'*International Institute for Tropical Agriculture* dans les villes du nord montrent que le riz représente entre 40 % et 60 % des achats de céréales des ménages selon les catégories sociales. Mais les ménages les moins aisés continuent à substituer différents types de céréales en fonction des changements de prix relatifs [13]. Néanmoins, les enquêtes conduites

auprès des acheteurs de riz importé confirment l'importance des niveaux de consommation annuelle par tête, de l'ordre de 50 kg en moyenne pour les ménages qui ont basculé vers ce modèle de consommation. Enfin, on observe que le renchérissement du prix relatif du riz durant l'embargo sur les importations de riz (1983-1995) a seulement eu pour effet de ralentir la croissance de la consommation apparente par tête qui passe de 18 % l'an durant la période antérieure (1975-1983) à 4 % l'an, pour remonter à 12 % depuis la levée de l'embargo.

La rigidité croissante des comportements des consommateurs urbains ouest-africains par rapport à leur consommation de riz limite la portée des politiques d'ajustement de l'offre à la demande, reposant uniquement sur des changements de prix relatifs. Une analyse plus fine du marché montre que d'autres mécanismes d'ajustement sont à l'œuvre.

Un bien hétérogène

Le marché du riz recouvre une hétérogénéité trop souvent ignorée sinon négligée dans la formulation des stratégies d'appui au développement des filières rizicoles et dans la formulation des politiques. Ainsi, dans le cas de Bouaké, on peut distinguer une quinzaine de types de riz sur la base des appellations utilisées par les consommateurs pour nommer les riz qu'ils consomment. Ces dénominations se réfèrent soit à des marques soit à des types de riz. En fait, une

Tableau 1. Dénominations, prix et parts de marchés pour les principaux types de riz consommés à Bouaké (Côte d'Ivoire) – 2000 (source [6]).

Table 1. Names, prices, and market share for the main category of rice consumed in Bouaké (Côte d'Ivoire) – 2000.

Type de riz (Dénomination)	Prix moyen FCFA*/kg (Coef de var)	Parts de marché en volume
Riz importé 25-50 % de brisure (Denicachia)	260 (8 %)	36 %
Riz importé brisure	293 (5 %)	21 %
Riz entier importé (Super Yacou, Oncle Joe, Riz Thaïlandais, Riz Royal, LC5, C.I.C)	330 (11 %)	11 %
Riz local (Riz de Danane, riz de Gagnoa)	254 (18 %)	22 %
Riz local étuvé (Malo Ousso)	248 (10 %)	10 %

* 655,96 FCFA = 1 euro.

¹ Travail mené par Virginie Briand dans le cadre de sa thèse réalisée avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

classification des types de riz consommés réalisée à partir de la caractérisation d'échantillons de riz prélevés dans 150 foyers aboutit à un regroupement en cinq grands types de riz (tableau 1).

Cette classification comprend, par ordre décroissant de parts de marché, les riz importés contenant un taux de brisures allant de 25 à 50 % et qui représentent environ 40 % du volume total de la consommation estimée de l'échantillon, suivis par le riz local (22 % du marché), les brisures de riz d'origine importée (21 % du marché), le riz importé « de luxe » (11 % du marché) et enfin le riz local étuvé (10 % du marché). Chaque type de riz correspond à un segment de marché particulier, comme cela avait déjà été noté lors de travaux similaires menés sur les marchés d'Abidjan et Bamako [14, 15]. Le riz à 25-50 % de brisures nommé *Denicacha* (littéralement « beaucoup d'enfants » en dioula), est le produit standard adopté par les familles de conditions modestes et apprécié pour ses capacités de gonflement lors de la cuisson, ce qui maximise le volume servi par rapport au poids acheté. La consommation de brisures de riz est un phénomène relativement récent sur le marché du riz ivoirien. Elle s'est développée à la suite de la libéralisation des importations de ce type de riz vers la fin des années 1990. Son poids important dans la consommation totale témoigne de la rapidité de sa diffusion et de la facilité avec laquelle les consommateurs peuvent changer de type de riz. Le riz local étuvé est destiné à une clientèle appartenant aux ethnies du nord-ouest de la Côte d'Ivoire (Senufo, Mandingue...) où le riz est traditionnellement transformé selon cette méthode.

En dehors du riz étuvé, le riz local est rarement différencié en différentes catégories par les consommateurs, même si quelques consommateurs se réfèrent à l'origine géographique (riz de Gagnoa, riz de Bouaké), qui ne correspond pas nécessairement à un type de riz particulier. La libéralisation des importations de riz s'est traduite par une diversification de l'offre en riz importés en différents types homogènes de riz correspondant à des segments du marché urbain. En revanche, les riz locaux n'ont pas bénéficié du même processus de différenciation en types homogènes qui faciliteraient leur identification par les consommateurs. Les riz locaux continuent généralement à être caractérisés, « par défaut », comme des riz « autres » que les riz importés.

La situation sur le marché nigérian est moins complexe dans la mesure où un seul type de riz est importé : le riz étuvé. Sa qualité est peu différenciée en dépit d'un nombre important de marques de distribution (plus d'une quarantaine) identifiées au cours des enquêtes, quatre d'entre elles regroupant plus de la moitié des transactions enregistrées. Le marché du riz local est aussi caractérisé par l'existence d'un nombre élevé de dénominations, plus de vingt sur l'ensemble des détaillants interrogés. Ces marques se réfèrent parfois à la variété. On note également des références à l'origine géographique ou culturelle du produit comme dans le cas du riz *Nupe* et du riz *Gwari* qui proviennent de zones de production traditionnelles de la vallée du Niger. Comme pour le riz importé, cette diversité est plutôt le produit d'une stratégie de différenciation commerciale que le résultat de la coexistence sur le marché de types de riz foncièrement différents en termes de caractéristiques physiques et organoleptiques. En fait, la totalité du riz local est étuvée avant d'être décortiquée, ce qui se traduit par la commercialisation d'un riz relativement uniforme dont la qualité varie essentiellement en fonction des performances des opérations de transformation (taux de brisures, propreté) sans que ces différences ne correspondent à des appellations particulières.

De multiples critères de choix

À Bouaké, comme dans le cas des consommateurs nigériens de riz importé, on constate une forte propension à se cantonner à la consommation d'un seul type de riz. À Bouaké, 77 % des foyers déclarent ne consommer qu'un seul type de riz, 19 % d'entre eux en consomment deux et 4 % seulement consomment trois ou quatre types de riz. Ce résultat est conforme aux comportements observés dans les enquêtes menées antérieurement à Bamako et Abidjan [14]. Une minorité de foyers (17 %) consomme à la fois un type de riz importé et un type de riz local. Dans le cas du Nigeria, on observe une plus faible segmentation entre le marché du riz importé et du riz local, 39 % des consommateurs de riz importé déclarant acheter occasionnellement du riz local. Cependant, ce pourcentage varie fortement entre les marchés urbains

proches des zones de production « traditionnelles » de riz comme dans les États du Niger et de Kaduna où la majorité des consommateurs achètent les deux catégories de riz, alors qu'une infime minorité déclare acheter du riz local dans les grandes villes du sud. Cette segmentation plus faible du marché rizicole nigérian par rapport aux marchés urbains ivoiriens doit être mise en perspective avec la plus grande homogénéité qui prévaut entre les types de riz importé et le riz local commercialisé au Nigeria.

Les consommateurs choisissent entre les types de riz disponibles sur le marché en fonction d'une série de critères qui peuvent être regroupés en trois grandes catégories. On distingue (i) la qualité intrinsèque du riz que sont les propriétés organoleptiques et physiques du grain, particulières à chaque variété ; (ii) les attributs de qualité acquis au cours du processus de transformation et de commercialisation depuis le champ jusqu'à l'assiette du consommateur comme la propreté, l'homogénéité, le taux d'humidité qui est lié à la durée du stockage ; et (iii) les attributs de marché que sont le prix et la disponibilité.

Le premier critère de choix avancé par les consommateurs interrogés lors des enquêtes (figure 1) confirme que le prix n'est qu'un critère parmi d'autres. À Bouaké, la capacité de gonflement et la propreté sont des facteurs déterminants dans le choix de consommer des riz importés, alors que le prix n'est mentionné comme premier critère de choix que par seulement 30 % des personnes interrogées. Il faut par ailleurs noter que les prix des riz importés étaient plutôt supérieurs à ceux des riz locaux au moment de l'enquête, même pour les riz importés de moins bonne qualité comme les *Denicachia* (tableau 1). La référence au prix n'est pas nécessairement synonyme de recherche du produit le moins cher, mais du produit offrant le meilleur prix par rapport aux autres critères de choix. L'achat de riz locaux est largement déterminé par la recherche de propriétés organoleptiques particulières telles que le goût et la perception d'une qualité nutritive supérieure.

Dans le cas du Nigeria, les propriétés organoleptiques jouent un moindre rôle et les choix des consommateurs sont essentiellement déterminés par les attributs de marché (prix, disponibilité) et par les attributs acquis au cours du processus de transformation et de commercialisation, notamment la propreté et l'apparence.

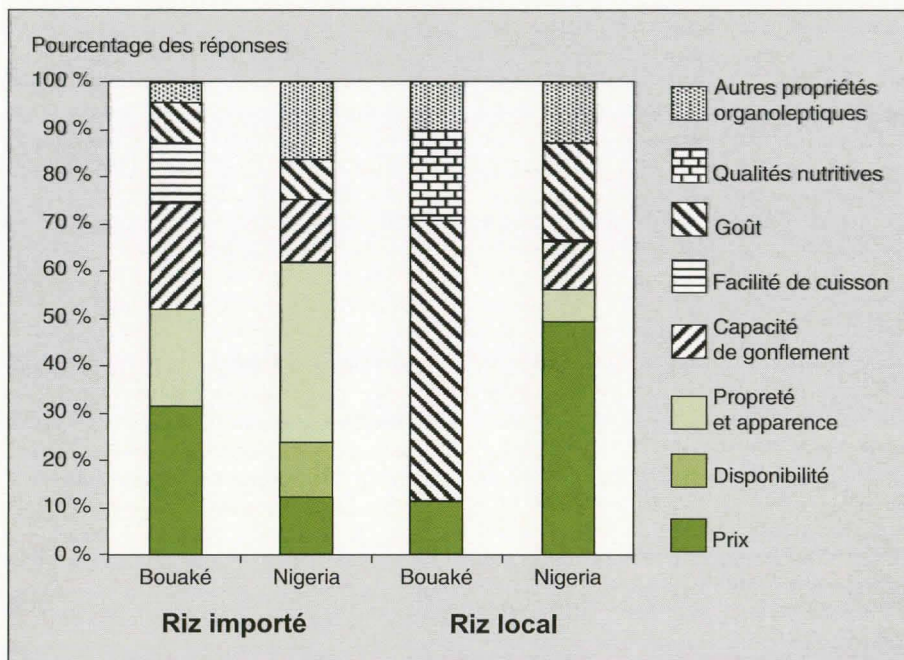


Figure 1. Distribution du premier critère utilisé par les consommateurs à Bouaké (Côte d'Ivoire) et au Nigeria pour sélectionner le riz qu'ils consomment (% de l'ensemble des réponses pour chaque catégorie de riz : importé et local).

Figure 1. Distribution of the 1st criteria used by consumers in Bouaké (Côte d'Ivoire) and in Nigeria to select the type of rice consumed (% of total responses for each type: imported and local).

Dans le cas du Nigeria, la taxation élevée des importations (de l'ordre de 50 % *ad valorem* au moment de l'enquête) se traduit par un prix de détail des riz importés supérieur de 30 % en moyenne par rapport au prix des riz locaux. Ce différentiel conduit à une segmentation du marché entre les ménages les plus aisés et les plus pauvres dont les ressources ne leur permettent pas d'acheter du riz importé. L'engouement des consommateurs urbains pour le riz importé en dépit de prix plus élevés, est dû pour une large part à son conditionnement qui garantit la propreté du produit. Ce phénomène serait certainement amplifié au détriment du riz local si les droits de douanes sur les riz importés avaient des niveaux comparables à ceux des pays limitrophes, ce qui permettrait aux citadins les moins favorisés d'acheter du riz importé.

Conclusion

Les enquêtes faites au Nigeria et en Côte d'Ivoire montrent que le prix n'est qu'un déterminant parmi d'autres dans le choix des citadins entre riz importé et riz local. Elles confirment donc des résultats obtenus

par des travaux antérieurs [15, 16]. La croissance rapide des importations au Nigeria en dépit d'une politique tarifaire particulièrement protectionniste du riz local en est une démonstration. La qualité doit donc être un élément majeur dans la formulation des stratégies de reconquête des marchés urbains par les filières rizicoles locales.

Les qualités gustatives des riz locaux présentent toujours un attrait pour certains consommateurs, notamment les « connaisseurs », héritiers d'une tradition culinaire reposant sur le riz. Cependant cet « avantage qualitatif » ne peut à lui seul contrebalancer durablement les propriétés offertes par les riz importés.

Le succès d'une stratégie de reconquête du marché rizicole urbain fondée sur les qualités intrinsèques des riz africains, passe d'abord par une amélioration du processus de transformation et de conditionnement dans les filières locales. En effet, cet « avantage qualitatif » du riz local ne pourra pleinement s'exprimer et être valorisé sur les marchés urbains que si le riz local offre les mêmes garanties en termes de propreté et d'homogénéité que les riz importés. L'attention croissante portée à la qualité du grain par les programmes de sélection variétale ne pourra avoir un impact que si les projets d'appui

aux filières rizicoles locales intensifient leur efforts dans l'adaptation et la diffusion de meilleures techniques au niveau du post-récolte (battage, décorticage, blanchiment). Enfin, au-delà des attributs de qualité du grain et des techniques de transformation, il faudra aussi soutenir les opérateurs des filières rizicoles locales afin qu'ils puissent proposer aux consommateurs des services similaires à ceux offerts par les filières de riz importés. Ainsi, au Nigeria, plus de la moitié des détaillants de riz importé déclarent bénéficier de crédit fournisseurs, ce qui leur permet d'offrir à leur tour des facilités de paiement aux consommateurs, un service proposé beaucoup plus rarement par les détaillants de riz local.

Sur le long terme, l'accroissement de la productivité des riziculteurs est nécessaire pour pérenniser les liens entre les marchés urbains et les zones de production, mais l'impact de ces gains de productivité ne pourra être pleinement capitalisé que si les stratégies proposées prennent aussi en considération les conditions de mise sur le marché et les exigences des consommateurs. Car il ne s'agit pas seulement de produire du riz, il faut aussi pouvoir le vendre ■

Remerciements

Les enquêtes dont les résultats sont présentés dans cet article ont été réalisées dans le cadre de projets financés par la Banque africaine de développement (BAD) et l'Agence pour le développement international des États-Unis (US-AID). L'ensemble des résultats présentés dans cet article ont été obtenus dans le cadre de travaux menés au sein du Programme « Politique et développement rizicole » de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) – Le Centre du riz pour l'Afrique.

Références

1. Hirsch R. Les politiques rizicoles africaines : l'exemple de la zone franc. In : Cheneau-Loquay A, Leplaideur A, éd. *Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest*. Actes du colloque international CNRS-Cirad, Montpellier, Cirad, 1998 : 45-57.
2. Pearson SR, Humphreys CP, Monke EA. A comparative analysis of rice policies in five West African countries. In : Pearson SR, Stryker JD, Humphreys CP, éd. *Rice in West Africa. Policy and economics*. Stanford : Stanford University Press, 1981 : 363-95.
3. Humphreys CP, Rader PL. Rice policy in the Ivory Coast. In : Pearson SR, Stryker JD, Hum-

phreys CP, éd. *Rice in West Africa. Policy and economics*. Stanford : University Press, 1981 : 15-60.

4. Chaleard JL. *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*. Paris : Karthala, 1996 ; 661 p.

5. Leplaideur A. À travers les rizicultures oubliées de l'Afrique de l'Ouest. Vers une explication des choix agricoles des riziculteurs à partir de six terrains enquêtés (Guinée, Ghana, Mali). In : Cheneau-Loquay A, Leplaideur A, éd. *Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest*. Actes du colloque international CNRS-Cirad, Montpellier, Cirad, 1998 : 347-55.

6. Hirsch R. *La riziculture dans les pays de l'UEMOA : de la dévaluation à la mondialisation 1993-1997*. Paris : AFD, 1998.

7. Akpokodje G, Lançon F, Erenstein O. *Nigeria's Rice Economy: State Of The Art*. Bouaké : WARDA, 2001 ; 55 p.

8. Lançon F. *Rice Policy and Food Security in West Africa: Lessons and challenges within a*

global and open-economy context. Dakar, 23rd ordinary session of the WARDA Council of Minister, 23-24 August 2001, 17 p.

9. Dawe D. The changing structure of the world rice market, 1950-2000. *Food Policy* 2002 ; 27 : 355-70.

10. Lançon F, Touré A, Teslim I. *Rice Consumption Survey in Bouaké - Descriptive analysis*. Bouaké : WARDA, 2001 ; 44 p.

11. Lançon F, Erenstein O, Akande O, Titiola O, Akpokodje G, Ogundele O. *Imported Rice Retailing and Purchasing in Nigeria: A Survey*. Abidjan : WARDA, 2003 ; 18 p.

12. Diagana B, Akindes F, Savadogo K, Reardon T, Staatz J. Effects of the CFA franc devaluation on urban food consumption in West Africa: Overview and cross-country comparisons. *Food Policy* 1999 ; 24 : 465-78.

13. Kormawa P, Chianu J. *Urban household cereal demand: An application of the AIDS*

model to microdata from Nigeria. Ibadan : International Institute of Tropical Agriculture (IITA), 2001 ; 19 p. (*sous presse*).

14. Chohin-Kuper A, Mendez Del Villar P, Simo C, Akindès F, Sanogo O, Le Lievre S. La qualité du riz : stratégies commerciales et préférences des consommateurs à Bamako et à Abidjan. *Agric Dev* 1999 ; 23 : 4-17.

15. Chohin-Kuper A, Simo C, Mendez del Villar P, Sanogo O. Les préférences de consommateurs. Les perspectives pour le riz de l'Office du Niger sur les marchés de Bamako et d'Abidjan. In : Kuper M, Tonneau J.-P, éd. *L'Office du Niger, grenier à riz du Mali. Succès économiques, transitions culturelles et politiques de développement*. Paris : Karthala, 2002 : 140-3.

16. Akanji BO. *Hedonic-price analysis of the demand for grain crops in Nigeria: The case of rice and cowpea*. Ibadan : University of Ibadan, 1995 ; 268 p. (*thèse non publiée*).